

REGLEMENT INTERIEUR BRICOLAGE PETITS TISSUS

I- RESPONSABLE DE LA SECTION :

Madame BRACHET Mireille

II- HORAIRES ET LIEU :

L'activité se déroule à la maison des épouses se situant au quartier Berthezène
Le mercredi de 13h30 à 17h00

III- ENTRETIEN DES LOCAUX

Les salles servent à plusieurs activités, il faut donc ranger son matériel et nettoyer sa table après chaque séance.

L'entretien des locaux est à assurer par toutes les personnes présentes.

IV- REGLEMENT INTERIEUR

Les adhérents de la section BRICOLAGE PETITS TISSUS s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur du Club Sportif et Artistique de la Défense ainsi que de la maison des épouses

Responsable
Mme BRACHET Mireille